

ANNECY, LE LUNDI 23 JUIN 2025

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 30 juin, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente. Voici une sélection des délibérations votées.

▪ **Action sociale et solidarité**

- **500 000€** alloués à l'antenne départementale de Haute-Savoie de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, dans le cadre du dispositif départemental d'insertion.

- **219 000€** pour 6 associations d'insertion, qui s'engagent à recruter en moyenne 30 % d'allocataires du rSa.

- **129 800€** de subventions allouées à 14 associations, à 3 communes et structures intercommunales et 1 établissement public local œuvrant dans le cadre de l'aide alimentaire (distribution alimentaire, épiceries sociales et paniers solidaires).

- **Plus d'1,2 M€** répartis entre les associations la Fondation Alia, les Bartavelles, Aries, la Fédération des Œuvres Laïques 74 et le Centre Saint-Exupéry pour la lutte contre les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- **116 275€** pour 5 organismes et associations œuvrant en faveur de l'enfance et de la famille, au titre de la prévention et de la protection.

▪ **Éducation**

▪ **Collèges publics :**

- **81 032€** pour 25 collèges publics, pour l'achat de mobiliers et de matériels. Il s'agit de faciliter la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers, qu'ils soient en ULIS ou en SEGPA.

▪ **Pour les 23 collèges privés :**

- **373 000€** au titre du numérique éducatif.

- **Plus de 2,7 M€** pour leurs projets de travaux ou d'acquisition d'équipement,

- **Près de 7 M€**, pour le forfait d'externat. Cette dotation est constituée de deux parts : la part « matériel » et la part « personnel non enseignant ». Le Conseil départemental se doit de verser aux établissements d'enseignement privé du second degré sous contrat une dotation calculée selon les mêmes critères que pour les classes correspondantes de l'enseignement public.

▪ **Environnement, agriculture et forêt**

- **76 014€** alloués à 10 maraîchers professionnels dans le cadre du Plan de filière Maraichage, petits fruits, horticulture et pépinière.

- **25 259€** à 5 bénéficiaires, au titre des Plans de filière ovine et caprine.

- **69 450€** au SM3A pour la poursuite du plan de gestion des zones humides des Gets, dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensible du Conseil départemental.

- **227 000€** répartis entre la Commune de Bellevaux et la Communauté de Communes du Haut-Chablais pour le projet de restauration du Lac de Vallon,

- **Plus d'1,5 M€** alloués à la Commune de Sallanches pour la requalification du site des Ilettes.

- **447 298€** à la Commune de Chamonix-Mont-Blanc et à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc pour les travaux du chalet du Col du Montet.

- **775 621€**, répartis entre 12 maîtres d'ouvrage (Communes et Associations Foncières Pastorales) dans le cadre de la politique de soutien du Conseil départemental au pastoralisme en Espace Naturel Sensible.

▪ **Enseignement supérieur :**

- **749 502€** dans le cadre du Schéma Départemental de Développement Universitaire et Scientifique (SDDUS) 2023-2028, répartis entre l'INES Plateforme Formation & Evaluation, le Club des entreprises de l'USMB et l'Université Savoie Mont-Blanc.

▪ **Infrastructures routières et mobilité :**

- **400 000€** à la Communauté de Communes du Genevois pour la réalisation d'une passerelle de franchissement de l'Aire à Saint-Julien-en-Genevois, permettant de finaliser la portion de la ViaRhône longeant la route des Vignes.

▪ **Culture et patrimoine**

- **56 650€** pour 12 associations mémorielles et une Commune, dans le cadre de la perpétuation de la mémoire et de la défense des intérêts du monde combattant.

▪ **Solidarité territoriale**

- **130 950€** à Annemasse-les-Voirons Agglomération, pour le Pôle de l'Entrepreneuriat de Château Rouge. Ce projet vise à créer un pôle de l'entrepreneuriat au sein du futur écoquartier de Château Rouge, afin de constituer un lieu ressource pour l'entrepreneuriat et le développement économique.

▪ **Tourisme**

- **116 500 €** alloués au Syndicat Intercommunal de Flaine (SIF), gestionnaire du domaine nordique de l'Arbaron, pour le renouvellement du matériel nécessaire à l'entretien du site. La subvention, accordée au titre du Plan Nordique, concerne l'achat d'une dameuse et d'un tracteur.

- **737 350€** à la Société Publique Locale (SPL) La Ramaz, gestionnaire de la station de Praz-de-Lys Sommand, au titre des Plans Nordique et Alpin. L'aide concerne son programme d'investissements 2024/2025 (sécurisation des pistes, amélioration du bâtiment des Moliettes, création d'une piste sécurisée ou encore acquisition d'un train de chenilles en caoutchouc pour engin de damage).

- **600 000€** alloués à la commune de Sevrier, pour la poursuite de son projet de renaturation des berges (végétalisation et désimperméabilisation du littoral).

▪ **Sport :**

- **500 000€** au Football Club d'Annecy, pour son projet de création d'un centre de formation permettant aux jeunes joueurs de performer au sein du club et à ce dernier de capitaliser sur l'effort conduit en matière de formation.

- **125 000€** à la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons-Agglomération pour la première édition des Rencontres du Réseau Vélo et Marche

qui se tiendra du 1^{er} au 03 octobre 2025 et qui sera co-organisée par Annemasse Agglomération et le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)